

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 86 (1935)
Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

diques : droit civil, droit commercial, éléments du droit forestier, comptabilité commerciale.

L'enseignement comprend enfin des notions de *sciences forestières* : sylviculture, économie forestière, géographie forestière au double point de vue de la production et des mouvements commerciaux, forêts coloniales.

Ainsi usagers et producteurs apprendront à mieux connaître le bois qui est leur raison d'être.

(Extrait d'une notice parue à la « *Revue des eaux et forêts* », Paris, n° 12/34, p. 993—995.)

BIBLIOGRAPHIE.

Annales de l'Institut fédéral de recherches forestières. Vol. XVIII, fascicule 2, publié sous la direction de *H. Badoux*, professeur à Zurich. — Un vol. grand in-8°, de 247 pages, illustré de 19 graphiques. — Commissionnaire : Beer & C^{ie}, librairie, à Zurich, 1934. — Prix, broché : 10 fr.

Notre Institut de recherches forestières ne tarit pas. Le nouveau cahier, qui vient de paraître, nous apporte une nouvelle contribution au thème de *la relation existant entre la forêt et le régime des eaux*. Le D^r *H. Burger*, élu directeur en remplacement du professeur *H. Badoux*, reprend la magistrale étude du professeur *A. Engler* (volume XII des Annales) sur la comparaison du régime de deux torrents de l'Emmental bernois : le *Rappen-graben*, faiblement boisé, et le *Sperbelgraben*, totalement boisé. Depuis la publication d'Engler, ses idées ont fait du chemin. A l'exemple de la Suisse, plusieurs pays ont entrepris des observations analogues. Elles ont été particulièrement développées aux Etats-Uns d'Amérique — où le déboisement intensif a été catastrophal — et au Japon, pays de montagnes et de torrents. Ces observations dans d'autres circonstances et d'autres continents, sans ne rien infirmer des constatations du professeur Engler, ont cependant élargi et approfondi le problème. La question de l'écoulement des eaux superficielles apparaît plus compliquée qu'on ne l'admettait au début. Plusieurs facteurs, négligés autrefois, se révèlent comme exerçant une influence prépondérante. Il en est ainsi de la formation géologique, soit de l'orientation des couches rocheuses, soit de leur degré de compacité. Le ruissellement est différent sur les terrains superficiels de celui sur éboulis. Le climat exerce son influence, ainsi que les conditions météorologiques. Le terrain gelé ne se comporte pas comme le terrain non durci par le gel. Enfin, la saturation du sol est un facteur essentiel dans le phénomène du ruissellement et de l'alimentation des sources. L'action indéniable de la forêt peut très bien être voilée par l'influence de ces facteurs dans l'un ou l'autre sens.

M. Burger a remis sur le métier, pour les interpréter, d'après ce point de vue élargi, les observations détaillées faites dans les deux torrents de l'Emmental, de 1915/1916 à 1926/1927. Ces observations sont très complètes, parce qu'on les a poursuivies pendant l'hiver aussi et avec des appareils de contrôle perfectionnés.

Nous ne pouvons pas entrer ici dans le détail de cette étude, qui est étayée par de nombreuses tabelles et des graphiques fort suggestifs. Il suffit de relever la conscience, la probité de ces observations qui en font toute la

valeur et donnent aux conclusions, qu'on en peut tirer, le caractère de vérités fondamentales. Voici quelques-unes de ces conclusions.

Bilan hydrométrique.

	Précipitations	=	Ecoulement	+	Evaporation
Sperbelgraben	1614 mm	=	906 mm	+	708 mm
Rappengraben	1668 »	=	1076 »	+	592 »

De la lame moyenne des précipitations, 65 % s'écoulent au Rappengraben, 56 % au Sperbelgraben.

Les bilans annuels représentés graphiquement montrent que les rapports entre les précipitations et l'écoulement sont très différents suivant les années et cela même lorsque, par hasard, les bilans totaux de deux années sont égaux.

Lors de pluies succédant à une période humide (sol saturé) ou pendant le dégel, qui provoquent des crues dangereuses, le débit maximum est, presque sans exception, de 30 à 50 % supérieur au Rappengraben à celui du Sperbelgraben.

La qualité des sources est principalement déterminée par la structure géologique et le relief des bassins de réception; la végétation n'a qu'une action secondaire sur elles. La plus grande propreté de l'eau de source provenant de régions boisées ne doit pas être attribuée à une meilleure filtration; elle est imputable au fait que le sol forestier est moins souillé que le sol agricole.

D'après ces recherches faites aussi bien chez nous qu'en d'autres pays, toute végétation, mais en particulier la forêt, réduit sensiblement le danger des grandes crues, les effets d'érosion et, par là, le charriage des cours d'eau. Mais on ne doit pas demander d'elle plus que ce qu'on peut, suivant les conditions spéciales d'un bassin de réception, raisonnablement en attendre.

* * *

Bibliographie forestière. Comme deuxième morceau de résistance, M. le D^r Ph. Flury, toujours sur la brèche, infatigable, nous apporte le schéma définitif d'une bibliographie forestière tel qu'il a été admis par la commission spéciale nommée par l'Union internationale des instituts de recherche forestière, auxquels se rattachent actuellement 34 pays, dans les cinq continents. Il a fallu plus de 30 ans de travaux et d'efforts pour arriver à ce résultat. M. Ph. Flury, secrétaire permanent de cette commission, est un des ouvriers de la première heure de cette œuvre de classification; il a droit à nos félicitations et à la reconnaissance des forestiers du monde entier.

Il serait trop long de refaire l'histoire de la pénible naissance de la « bibliographie ». Les travaux préparatoires furent entravés par la mort de plusieurs présidents de la commission, du professeur *Bühler*, entre autres, puis par la guerre mondiale, ensuite par l'appauvrissement de plusieurs pays. Le fonds spécial accumulé sombra dans la chute du mark. Si aujourd'hui, grâce à l'intervention du professeur Badoux, nos « Annales » peuvent nous offrir la primeur de cette publication, nous le devons à la persévérance et à la ténacité de la commission précitée et à son dévoué secrétaire.

On a admis, pour la classification, le système décimal inauguré par l'Américain *Melvil Dewey*, système relativement simple et d'une application universelle. Ce n'est pas ici le lieu pour en expliquer le fonctionnement.

L'essentiel c'est de posséder aujourd'hui un schéma clair et positif, permettant le classement des productions de la littérature forestière mondiale. Ce sera l'œuvre d'un secrétariat international dont le siège est prévu en Suisse. Sa création effective dépend de l'amélioration des conditions financières; ce n'est plus qu'une question de temps.

* * *

Le présent cahier contient, en finale, le rapport annuel de gestion de notre Institut de recherches pour 1933. Il suffit de le parcourir pour se persuader de la somme de travail utile que fournit notre Station. Exprimons ici notre reconnaissance et nos félicitations à son directeur sortant, M. le professeur H. Badoux.

A. Py.

Aldo Pavari : Monographia del cipresso in Toscana (*Monographie du cyprès en Toscane*). Publication de l'Institut italien de recherches forestières, à Florence; fascicule 3. Un vol. in-8°, de 196 p., avec 86 illustrations dans le texte, 30 graphiques et un résumé en anglais et en allemand. Florence, 1934.

L'Italie est un des pays d'Europe où l'on a étudié le mieux la question de l'introduction d'essences forestières non indigènes, et aussi où l'on a recouru le plus aux « exotiques » pour la création de forêts nouvelles. La preuve en est fournie, une fois de plus, par la belle étude consacrée par le professeur A. Pavari, l'actif et savant directeur de l'Institut italien de recherches forestières, au cyprès (*Cupressus sempervirens* L.). Tous les côtés de la question y sont étudiés minutieusement : distribution géographique du cyprès, ses caractères botaniques et écologiques, les particularités de son accroissement, les propriétés technologiques du bois, son utilisation en forêt, ses ennemis, etc.

Le cyprès n'a aucune chance de réussite dans la forêt suisse. Aussi nous sera-t-il permis de ne pas entrer ici dans les détails. Il suffira de constater que pour la Toscane, qui rentre dans la zone du *Lauretum*, cette essence, peu exigeante quant au sol et à enracinement superficiel, semble devoir être une acquisition précieuse pour la forêt.

La lecture de ce travail du savant sylviculteur italien est très facilitée par les nombreuses reproductions photographiques, fort belles, qui illustrent le texte. Cet exposé est un vrai modèle.

H. B.

Annales de l'école nationale des eaux et forêts et de la station de recherches et expériences forestières. — Tome V, fasc. 1. Un vol. in-8°, de 114 p., avec 3 planches hors texte et 7 illustrations dans le texte. — Editeur : Berger-Levrault, à Paris. — 1933.

Voici la table des matières de ce fascicule du 5^{me} volume des Annales de l'Institut forestier français :

1° *Un manuel forestier de l'an X.* Oeuvre méconnue de Bernard Lorentz, premier directeur de l'école forestière, par R. Blais.

2° Etude sur la répartition et le rôle piscicole de quelques copépodes et cladocères d'eau douce, par P. Vivier.

3° Bulletins de la commission d'étude des ennemis des arbres, des bois abattus et des bois mis en œuvre.

Bull. 16 : Les insectes nuisibles aux peupliers (la petite saperde, le cryptorrhynque, le cossus, la zeuzère, genres *Lina* et *Phyllodecta*).

Bull. 17 : Les tarets et autres animaux attaquant les bois immergés.

Bull. 18 : La pourriture des arbres occasionnée par le polypore hispide.

Chacun de ces articles s'achève par des résumés en anglais et en allemand.

Manuel de la scierie. — Abatage, cubage et débit commercial des bois, par *André Sthégens*, ingénieur des arts et métiers, chef des travaux de l'Ecole pratique d'industrie et de l'Ecole pratique coloniale du Havre; un volume in-16° de 270 pages, avec 169 figures dans le texte. « Bibliothèque professionnelle », librairie J. B. Baillièrre et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris, 1934. Prix : 24 francs français.

« Alors que l'enseignement technologique des mécaniciens dispose de nombreux ouvrages traitant de l'élaboration des métaux et des transformations métallurgiques, les travailleurs du bois n'ont à leur disposition qu'un nombre restreint de traités où soient exposées, de façon élémentaire et détaillée, les diverses méthodes de débit mécanique qui permettent la conversion des arbres en bois d'œuvre. »

Le but principal de A. Sthégens est de combler cette lacune. Mais son petit traité ne s'adresse pas aux seuls travailleurs de la scierie. En condensant l'essentiel de ce qui a trait à la technologie du débitant et du marchand de bois, il s'efforce de permettre à tout ouvrier, apprenti ou élève d'atelier professionnel du bois, d'assimiler un précieux et indispensable bagage intellectuel.

L'ouvrage est divisé en neuf chapitres, auxquels s'ajoute un complément détaillé concernant le débit du pin maritime dans le sud-ouest de la France. Dans le premier chapitre, l'auteur, en guise d'introduction, traite succinctement de la structure de l'arbre, des propriétés physiques et des défauts du bois, sans oublier les bois coloniaux, sur lesquels il paraît être particulièrement bien documenté.

Les chapitres suivants sont consacrés au débit des bois en grumes, au sciage mécanique, aux scies circulaires, à ruban, à mouvement alternatif, aux reprises de sciages et sous-débites, au séchage des bois, enfin à l'exploitation forestière.

Un ouvrage aussi substantiel, sous un petit volume, dénote chez son auteur une grande expérience professionnelle, le don de mettre l'essentiel en lumière sans se perdre dans le détail. L'abondante illustration est bonne, remarquable même si l'on considère le prix vraiment bas de ce manuel. Elle facilite beaucoup la parfaite compréhension du texte. L'impression me paraît être moins satisfaisante. Par ailleurs, sans oublier que cet ouvrage n'est pas l'œuvre d'un forestier, on est surpris de lire, dans l'introduction au chapitre sur l'abatage mécanique des arbres, des inexactitudes telles que celle-ci : « Les bois feuillus sont exploités par le « régime du taillis sous futaie », qui comporte des coupes périodiques tous les 14 à 30 ans; les résineux par la « méthode de la futaie jardinée » comportant de plus fréquentes coupes des arbres à maturité. » Sans commentaire ! En outre, les coquilles ne sont pas rares, ce qui est d'autant plus regrettable que cet ouvrage est, sans cela, bien étudié et réellement au point.

Eric Badoux.

A nos sociétaires et abonnés !

Nos lecteurs ne seront pas surpris d'apprendre que le nombre des membres de la Société forestière suisse a la tendance, depuis quelques années, à diminuer. Et aussi celui des lecteurs de ses deux organes, la *Zeitschrift* et le *Journal*. Encore un des effets de la crise qui sévit si impitoyablement et fait sentir son action dans tous les domaines.

Le rapport du président *Furrer*, sur l'exercice 1933/34, relevait le fait et contenait ce passage (p. 249) : « Nous prions nos sociétaires, non seulement de continuer leur collaboration à nos deux journaux, mais de recruter de nouveaux sociétaires et abonnés. Il faut veiller à ce que la régression du nombre des abonnés prenne fin. »

Il est à souhaiter que les sociétaires de la Société forestière suisse aient pris à cœur cette recommandation. Toutefois, il ne faut pas se faire trop d'illusions quant à la fréquence probable d'un tel geste de solidarité. En effet, nombreux sont ceux qui estiment qu'il suffit d'assister aux réunions annuelles et que le reste du travail, en particulier le recrutement de nouveaux sociétaires, incombe au comité et aux rédacteurs. Comme si la besogne leur manquait !

En fait, le nombre total des abonnés qui, en juin 1921, était de 883 pour le « *Journal* » et de 1226 pour la « *Zeitschrift* », était tombé en avril 1934 à 582 et 953.

Est-il besoin de lire qu'au point de vue financier, cette diminution a pour la Société forestière suisse des conséquences fâcheuses.

Aussi son comité a-t-il décidé de déclencher un mouvement de propagande — ainsi qu'il l'avait fait déjà en 1921 — et d'en appeler à l'esprit de solidarité qui doit animer les amis de la forêt. Dans le canton de Vaud, cet essai de recrutement aura lieu avec la collaboration de la Société vaudoise de sylviculture. Il est permis d'en espérer un résultat satisfaisant.

Il suffit pour cela d'un peu de bonne volonté. Et nous aimerions le montrer par un exemple concret.

Le garde forestier *G. Hirt*, à Neuveville, ayant lu la recommandation contenue au rapport présidentiel, signalée plus haut, a pris la chose à cœur. Et, s'étant demandé comment il pourrait y donner suite, il constata que dans le voisinage de Neuveville plusieurs de ses collègues, parmi les gardes, ne savaient rien du « *Journal forestier suisse* ». Il se fit un devoir de les engager à prendre un abonnement. Et c'est ainsi que, au bout de quelques semaines, il nous procura quatre nouveaux abonnés. Que voilà un joli geste, digne d'être relevé et d'être donné en exemple à nos sociétaires et abonnés. Puisse *M. Hirt*, que nous remercions ici sincèrement, trouver quelques imitateurs ! Et puisse aussi se manifester l'esprit d'entraide et de solidarité qui doit animer les amis de la forêt suisse.

La rédaction.

Le comité permanent.